

# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

(présenté et discuté en commission finances du 5 novembre 2015)

*Les montants indiqués ne sont pas définitifs à ce stade de la préparation du budget.*

## 1. Principales données du contexte général

En fonctionnement, les dotations de l'État vont poursuivre leur baisse sans précédent soit de l'ordre de 240 000 euros par rapport à 2014. Aucune recette de l'Etat ne viendra en compensation.

L'inflation et les taux d'intérêts devraient rester à des taux bas entre 0,5% et 1,5 %.

Il n'est pas prévu de transfert supplémentaire à la communauté d'agglomération malgré la fusion avec l'Arpajonnais.

Sur les dépenses courantes, il sera donc indispensable de réaliser des économies durables à maintenir et accroître en 2017.

Le budget de fonctionnement est en repli de 2%.

## 2. FONCTIONNEMENT

### ◆ Recettes

#### • Affaires générales

Les contributions directes sont évaluées en hausse de 2,2 % grâce à un élargissement attendu de l'assiette (les immeubles Windsor apporte 1% d'augmentation des bases, 0,5 % pour l'habitat pavillonnaire et 0,5 % de revalorisation des bases) soit une hausse de 70k€. Il n'est pas prévu de modifier les taux même si les bases réelles notifiées en mars sont plus larges.

La dotation de solidarité communautaire (DSC) devrait être maintenue soit 134k€.

Les droits de mutation seront inscrits au même niveau de 250 000 euros compte tenu du maintien prévu du rythme actuel des transactions immobilières.

Les dotations de l'État seront inscrites en retrait de 189k€ par rapport au BP 2015 soit une DGF de 555k€.

Inscription de 130k€ de remboursement pour maladies et de Contrats Aide à l'Emploi (contrats aidés) en hausse de 23 k€ (107 k€ inscrits au BP 2015).

L'augmentation de la taxe sur l'électricité la fait passer de 120k€ à 140k€.

#### • Scolaire

La fréquentation du restaurant scolaire est légèrement en hausse soit 318k€ (+18k€).

Les études seront valorisées légèrement pour une recette de 21 k€ et un coût en personnel de 24k€.

Le PEDT de la commune étant validé, nous bénéficierons du fonds d'amorçage à hauteur de 34k€ comme en 2015.

#### • Animation, culture vie associative

Les recettes du conservatoire sont stables à 35k€.

#### • Solidarité

La fréquentation de l'ALSH est légèrement en hausse mais une baisse des recettes à 256k€ au lieu de 268k€ due à l'impact de la réduction horaire du mercredi.

- Synthèse

<b>Nature des recettes</b> <b>En milliers d'euros</b>	<b>BP 2015</b>	<b>BP 2016</b>
Ventes de prestations (cantine, ALSH, Multi-accueil, études, conservatoire, spectacles, classes d'environnement, entrées Ludion, í )	742,4	757,4
Contributions directes locales	2 965	3 030
Impôts indirects (taxe sur électricité, droits de mutation) et DSC	523	533
Dotations d'État et subventions	912,5	717,5
Autres revenus (régie, compensation, remboursement, etc.)	179	181
<b>TOTAL</b>	<b>5 321,9</b>	<b>5 218,9</b>

- ♦ Dépenses

- Affaires générales

Les dépenses d'énergie seront ajustées à 270k€ avec les nouveaux contrats soit une baisse de 40k€ compte tenu de la baisse obtenue avec le nouveau contrat gaz et des efforts de surveillance de consommation.

Les dépenses de nettoyage, de télécommunications, de publications sont reconduites.

Le coût des assurances est réduit de 14 k€ par rapport au BP 2015 (40k€) avec le nouveau contrat passé via la commande groupée du CIG.

Les dépenses de personnel seront stabilisées au montant de 2015 soit environ à 2 280k€.

IL faudra donc compenser un GVT en hausse de 2% avec le départ à la retraite de deux agents préalablement en CLM (et donc déjà remplacés) et de deux agents en cours d'année. Les effectifs prennent en compte les coûts salariaux des 10 CAE/contrat d'avenir sur 12 mois soit 60 000 euros.

Les frais d'intérêts de 34k€ sont en réduction de 25 k€.

La contribution au titre de la loi SRU correspondra à 55k€ réduit du reliquat de 25k€ (la subvention attribuée au bailleur social au titre de la surcharge foncière) soit 30 k€. Le FPIC a été pris en charge postérieurement au vote du BP 2015 soit un allègement de 64k€.

La dotation aux amortissements 220k€ en hausse de 10k€ (écriture neutre).

Le prélèvement prévisionnel est réduit de 7k€ à hauteur de 150k€.

- Scolaire

Les dépenses de restauration sont estimées à 166k€.

Les budgets de fournitures scolaires sont reconduits sur la base de 690 élèves et 26 classes (+1 en élémentaire Erables).

Les frais de transport sont reconduits mais ajustés pour 26 classes.

Les dépenses pour les classes à thème et les projets pédagogiques sont reconduites.

- Animation, culture vie associative

Le budget des spectacles est reconduit à 30k€ ainsi que celui des fêtes, cérémonies et publications.

Les subventions aux associations sont reconduites à 95k€ dont 41k€ pour l'EMC.

- Solidarité

La subvention au CCAS est stabilisée à 1020k€ (+20k€ sur BP 2015) comprenant le coût des nouveaux rythmes

scolaires et des remplacements au MAC.

- Travaux et environnement

Le budget de fournitures pour les interventions d'entretien et de réparations courantes, réalisées par le ST, dans les bâtiments communaux est réduit de 105k€ à 85k€.

Le budget est maintenu à 40k€ pour les réparations sous-traitées.

Le budget élagage est réduit de 35k€ à 5k€ car tout a été traité en 2015 (campagne une année sur deux).

Les budgets de maintenance sont inchangés.

- Synthèse

<b>Nature des dépenses En milliers d'euros</b>	<b>BP 2015</b>	<b>BP 2016</b>
Électricité, eau, gaz	342	310
Achats (cantine, classes de découverte, spectacles, fournitures, ...)	480,4	452,9
Sous-traitance (entretien, réparations, maintenances, assurances, indemnités d'élus, impôts, frais télécom, charges, participations diverses, í )	632,9	583,4
Subventions versées (CCAS, associations) et autres charges	1 095	1 115
Contribution pour insuffisance de logements sociaux, AC et FPIC	67	33
Intérêts des emprunts	52	27
Frais de personnel	2 274	2 274
Prélèvement pour financement des investissements et amortissements	367	370
Dépenses imprévues et charges exceptionnelles	11,6	53,6
<b>TOTAL</b>	<b>5 321,9</b>	<b>5 218,9</b>

### **3. INVESTISSEMENT**

- ◆ **Recettes**

Un nouvel emprunt de 590 k€ est inscrit au BP et sera annulé par l'excédent 2015 (report financement du CTM).

La DETR de l'État sera demandée pour des travaux de mise en conformité à 10k€.

La clause de revoyure à hauteur de 142k€ pour le contrat départemental (reconstruction du gymnase Bouton et du club ados) et le complément de contrat départemental à hauteur de 111k€ pour des travaux de rénovation (isolation) du gymnase des Erables sont inscrits en recette.

Le FCTVA s'élève à 26k€ euros et la TAM/TLE à 77k€ (hausse due aux logements sociaux de la route de Corbeil).

L'autofinancement (prélèvement + amortissements) est de 370k€ euros.

<b>Recettes en milliers d'euros</b>	<b>BP 2015</b>	<b>BP 2016</b>
Récupération TVA et TAM/TLE	175	103
Subventions		263
Emprunts	1 650,5	590
Autofinancement et amortissements	367	370
Opération d'ordre interne		10
<b>TOTAL</b>	<b>2 192,5</b>	<b>1 336</b>

◆ **Dépenses**

- dépenses individualisées par programme:

Il est prévu 200k€ avec pour principales opérations :

- 14 k€ pour les matériels informatiques de la mairie,
- 15k€ d'outillage pour le service technique,
- 20k€ pour l'acquisition de véhicule électrique,
- 30k€ pour l'ADAP,
- 14,5k€ pour des travaux dans les écoles,
- et en équipement 20k€ pour le futur gymnase Bouton, 17k€ pour le futur club ados, 20 k€ pour le futur CTM.

- dépenses des grands programmes

Les marchés pour les reconstructions du club ados et du gymnase Bouton seront lancés fin 2015. Il conviendra donc de les réinscrire en restes à réaliser au Budget supplémentaire avec leur financement.

Il est inscrit un complément de 40k€ pour le nouveau gymnase Bouton (démolition de l'ancien gymnase et aménagement de l'emprise).

Pour l'achat du CTM, les 587k€ du BP 2015 sont réinscrits compte tenu du report de la transaction. La rénovation du CTM et du gymnase des Erables est inscrite pour 200k€.

- remboursement d'emprunts

Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 278k€.

- synthèse

<b>Dépenses en milliers d'euros</b>	<b>BP 2015</b>	<b>BP 2016</b>
Remboursement d'emprunts	272	278
Travaux courants et achats d'équipements	196,5	194,9
Grands programmes	1 687	837
Dépenses imprévues, amortissement de subventions, immobilisations en cours et opération d'ordre	37	26,1
<b>TOTAL</b>	<b>2 192,5</b>	<b>1 336</b>

#### **4. ÉQUILIBRE FINANCIER**

La durée de remboursement de la dette (999k€ prévue fin 2016) exprimée en années d'autofinancement s'élève à 2,8 années.

#### **5. TARIFS**

Les tarifs (restauration, accueil de loisirs, conservatoire) sont fixés individuellement selon le quotient familial pour chaque famille avec un minimum et un maximum. Les tarifs des autres services moins fréquentés sont forfaitaires. Les coûts des services municipaux sont constitués essentiellement de frais de main d'œuvre et seront relevés ainsi :

- tarifs de la restauration scolaire réévalués de 2%.
- tarifs du conservatoire relevés de 3%.
- tarifs de l'étude réévalués de 3 %.
- tarifs du cimetière relevés de 2 %.
- tarifs de location de salles relevés de 2 %.
- tarifs de l'inscription au club ados et des spectacles inchangés.
- formule de participation des familles aux classes d'environnement inchangée (pourcentage du coût total selon le quotient).
- formule de participation des familles aux séjours pour les adolescents inchangée (pourcentage du coût total selon le quotient).

#### **6. PERSPECTIVES**

En fonctionnement, la baisse de la DGF devrait encore être de 120k€ en 2017. De plus, la commune ne bénéficiera plus d'avoir sur la taxe SRU soit un surcoût de 30k€ en dépenses. Enfin la campagne biannuelle d'élagage exige 30k€.

En conséquence, il faut identifier des postes de réduction et hausse de recettes à la même hauteur de 180 k€.

Soit 90k€ sur les recettes naturelles de contribution directes, 20k€ de réduction de frais financiers... Evidemment, les dépenses de personnel et l'autofinancement ne devront pas évoluer.

Une réévaluation de l'intérêt d'un contrat régional sera engagée en 2015 portant sur l'aménagement du CTM et/ou la rénovation du gymnase des Erables.